

Formulaire de participation



Exp hotel 2008

EXPHOTEL 2008

Du 11 au 13 juin 2008

Centre des conventions, Cancun

Pour une seconde année, le Groupe export vous propose une participation à la foire **Exp hotel 2008** de Cancun, une destination touristique très populaire dont le marché hôtelier s'élève à plus de 35 milliards de dollars. Il s'agit d'un marché en forte croissance qui devrait atteindre 43 milliards d'ici 2010. De nombreux produits sont recherchés pour ce marché : fruits, légumes, porc, bœuf, agneau, charcuterie, produits de la mer, sauces, condiments et épices, repas prêts à déguster, frites surgelées, produits en conserve, vin, bière, eau et jus.

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante¹
- remboursement de 50% d'un « per diem » pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5000 \$;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 mai 2008

Pour informations supplémentaires, communiquez avec: Karine Champagne
450-461-6266 poste 206 ou karinechampagne@groupeexport.ca

¹ Selon le tarif en classe économie (excluant les taxes), obtenu d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

Formulaire de participation



EXPHOTEL 2008

Du 11 au 13 juin 2008
Centre des conventions, Cancun Mexique

Tarif membre, participation en formule générique:

Espace regroupé 2 350.00 \$ CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

Veuillez ajouter la cotisation annuelle :649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 5 mai 2008

**Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Karine Champagne**

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.